

# OBSERVATOIRE AFRICAIN DE LA GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE PREMIÈRE CONFÉRENCE ANNUELLE

Nairobi, Kenya du 8 au 9 octobre 2018

## RAPPORT



# TABLE DE CONTENU

Abréviations et acronymes:	4
Introduction	6
À propos de la Conférence	6
<b>Jour 1: lundi 08.10.2018</b>	<b>7</b>
<i>Partage d'expériences et des connaissances</i>	
Mots de bienvenue et attentes des participants	7
Mots d'ouverture	8
Mots d'ouverture du conférencier principal	11
Panel d'invités et discussions	13
Session 1: Examen des activités et des objectifs 2018	18
Session 2 : Initiatives nationales de l'Observatoire	27
Session 3 et 4: Initiatives nationales de l'Observatoire: prochaines étapes	28
<b>Jour 2: mardi 09.10.2018</b>	<b>30</b>
<i>Focus: Outils et renforcement des capacités</i>	
Session 5: Outils disponibles et opportunités de renforcement des capacités	30
Session 6 et 7: Outils disponibles et opportunités de renforcement des capacités: diffusion et besoins ultérieurs	34
<i>Consolidation de l'Observatoire et agrandissement du réseau</i>	37
Session 8: Gouvernance et processus	37

---

Session 9: Regard sur l'avenir - Planification pour 2019	40
Résumé des principaux points de discussion	42
Annexe 1: Liste des participants	43
Annexe 2: Plan de travail provisoire pour 2019	46
Annexe 3: Evaluation des participants	49

---

# ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AFRILAW	African Law Foundation
BHRC	Business and Human Rights Resource Centre
CECIDE	Centre du Commerce International pour le Développement
COCODH	« Collectif Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme et de la Démocratie »
OSC	Organisation de la société civile
DCAF	Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces
LITE-Africa	The Leadership Initiative for Transformation and Empowerment
NNF	New Nigeria Foundation
OSCMP	Observatoire de la Société Civile pour les Minéraux de Paix
RADDHO	Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme
SY.NA.CO.FAS	Syndicat National des Convoyeurs de Fonds et d'Agents de Sécurité
URF	Usalama Reforms Forum
WATED	Women Action Towards Economic Development
RDC	République démocratique du Congo
ICoC	Le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées
ICoCA	Association du Code de conduite international des entreprises de sécurité privée

---

DM	Document de Montreux
SONATEL	Société Nationale des Télécommunications du Sénégal
OEARSE	Observatoire d'Etudes et d'Appui à la Responsabilité Sociale et Environnementale
VPS	Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (Voluntary Principles)
PSIA	Private Security Industry Association
IJM	International Justice Mission
IMLU	Independent Medico-Legal Unit
KHRC	Kenya Human Rights Commission
KEPSA	Kenya Private Sector Alliance
NITA	National Industrial Training Authority
TVETA	Technical and Vocational Training Authority

---

# Introduction

La Conférence Annuelle de l'Observatoire africain de la sécurité privée s'est tenu le 8 et 9 octobre 2018, à l'hôtel Golden Tulip à Westlands, Nairobi, Kenya. La conférence a réuni pour la première fois des membres des sections anglophone et francophone de l'Observatoire sur le thème: « Promouvoir la surveillance et la responsabilisation du secteur de la sécurité privée en Afrique ». La conférence a été organisée par Usalama Reforms Forum, partenaire local de l'Observatoire, et coordonnée par DCAF.

## À propos de la Conférence

Il s'agissait de la première conférence annuelle réunissant le réseau d'organisations de la société civile (OSC) au sein de l'Observatoire de la gouvernance la sécurité privée africaine. Pour la première fois, des représentants du réseau de l'Observatoire anglophone et francophone, soit environ 50 participants, ont délibéré sur les défis et les opportunités dans le secteur de la sécurité privée, ont évalués les activités de l'observatoire en 2018, ont discuté des initiatives nationales dans le cadre de l'observatoire, ont débattu des divers outils et possibilités de renforcement des capacités disponibles, ont examiné les structures et les processus de gouvernance actuels dans chaque section de l'observatoire et ont planifié les activités potentielles de l'année 2019. Des représentants des comités de pilotage anglophone et francophone ont présenté les expériences de leurs régions et l'état de leurs structures de gouvernance. Des perspectives sur les outils développés au sein de l'Observatoire et des initiatives internationales, telles que le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées, le Document de Montreux et les Principes Volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme (VP) ont été présentées, ainsi qu'un aperçu de la manière dont ces instruments peuvent être directement bénéfiques pour la société civile.

# Jour 1: lundi 08.10.2018

## *Partage d'expériences et des connaissances*

Le matin du premier jour de conférence a été ouvert aux participants externes. Leur présence a enrichi les discussions sur le rôle de la société civile dans la gouvernance de la sécurité privée et les opportunités pour la société civile de travailler de manière constructive avec diverses parties prenantes. Cette première journée a été consacrée au partage d'expériences et de connaissances, donnant un aperçu des activités entreprises et des progrès réalisés dans le cadre de l'Observatoire en 2018 et ouvrant les discussions sur la planification pour l'année 2019.

**Mots de bienvenue par M. Caleb Wanga**



## **Mots de bienvenue et attentes des participants**

M. Caleb Wanga, représentant de Usalama Reforms Forum (URF) a souhaité la bienvenue aux participants et a expliqué que la conférence visait à promouvoir la coopération continentale en matière de gouvernance de la sécurité privée.

Les participants se sont ensuite présentés, en indiquant brièvement leurs attentes à l'égard de la Conférence. Les principales attentes ont été:

- Construire une compréhension commune de comment les OSC membres de l'Observatoire peuvent poursuivre le développement de l'Observatoire;
- Mieux comprendre comment les organisations de la société civile peuvent traiter avec les acteurs de la sécurité privée dans les régions du Sahel, du Mali, du Tchad et du Niger, en particulier dans le domaine des industries extractives;

- Acquérir des connaissances sur les normes et les bonnes pratiques dans le secteur de la sécurité privée et sur la manière d'utiliser ces connaissances pour gérer son propre contexte de sécurité nationale;
- Apprendre comment des initiatives internationales telles que le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées, le Document de Montreux ou les Principes volontaires sont utilisées dans d'autres parties du continent.

## Mots d'ouverture

1. ***M. Jean Léopold Gueye, Syndicat National des Convoyeurs de Fonds et d'Agents de Sécurité (SY.NA.CO.FAS), Sénégal***
2. ***M. Joel Bisina, Leadership Initiative for Transformation and Empowerment (LITE-Africa), Nigeria***
3. ***Dr. Alan Bryden, Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF), Suisse***

M. Gueye, représentant la section francophone de l'Observatoire, et M. Bisina, représentant la section anglophone de l'Observatoire, ont ouvert la conférence. Ils ont remercié les autorités kényanes et Usalama Reforms Forum pour avoir réussi à planifier et organiser la conférence. Ils ont également remercié DCAF pour l'accompagnement de l'Observatoire dans sa création et son déploiement.

L'importance de la sécurité a été soulignée comme une condition préalable au développement de tout pays. Les objectifs suivants ont été mis en évidence pour l'Observatoire et pour la Conférence:

- Examiner les progrès accomplis et élaborer des stratégies prospectives visant à renforcer l'Observatoire;
- Promouvoir les initiatives de coopération continentale dans le secteur de la sécurité privée;
- Établir un cadre de surveillance efficace et un meilleur contrôle du secteur de la sécurité privée qui a été négligé pendant si longtemps.

Il a été mentionné que dans la plupart des pays africains, il manquait encore un cadre réglementaire, des mécanismes de surveillance et de responsabilisation adéquats et que le secteur de la sécurité privée ne disposait pas d'un environnement professionnel motivant et incitatif.

Dr. Bryden, représentant DCAF, a remercié l'équipe kényane d'Usalama pour l'organisation de la conférence et a reconnu la diversité des organisations de la société civile membres de l'Observatoire représentées à la Conférence.

Il a rappelé qu'au cours des 15 dernières années, le secteur de la sécurité privée s'est développé progressivement, dépassant souvent la taille des acteurs de la sécurité publique dans la plupart des contextes nationaux et a diversifié ses services sans une surveillance adéquate. Les services de sécurité privés fournis sans la responsabilité démocratique appropriée risquent de miner les droits de l'Homme.

Dans le cadre de l'Observatoire, depuis sa création lors de la conférence tenue à Dakar en 2014, DCAF a fourni le type de soutien suivant:

- Soutien à la compréhension et à l'application des normes internationales de sécurité privée et des bonnes pratiques, telles que celles contenues dans le Document de Montreux et l'ICoC.
- Développement d'actions nationales et d'initiatives multipartites pour promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité privée.

Il a rappelé les progrès réalisés par l'Observatoire depuis sa première réunion et a souligné la nécessité d'une démarcation claire entre sécurité privée et publique, d'une réglementation adéquate du secteur, y compris entre autres la formation et le contrôle du personnel des CFP, et de mécanismes de surveillance efficaces.

En conclusion, Dr Bryden a énuméré les éléments suivants:

- La nécessité d'un appel aux États pour qu'ils renforcent leur engagement constructif en faveur de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité privée;
- La nécessité de faire converger les organisations de la société civile issues d'horizons très divers sur le plan de la gouvernance, des droits de l'Homme et de l'environnement, afin de pouvoir faire progresser leur programme et de collaborer avec les gouvernements et les industries pour relever les défis;
- Le besoin de renforcer les capacités et de partager les bonnes pratiques pour permettre aux OSC de jouer ce rôle essentiel;
- Travailler ensemble en réseau pour atteindre les résultats souhaités et renforcer l'Observatoire;
- L'importance de la recherche factuelle et des connaissances disponibles pour chaque contexte national;

- L'initiative de l'Observatoire a été validée par les progrès réalisés au cours des 4 dernières années;
- Réitérer l'engagement de DCAF à soutenir l'Observatoire de la sécurité privée.



# Mots d'ouverture du conférencier principal

***M. Eric Okeyo, vice-président de Private Security Regulatory Authority, président national de Private Security Industry Association & Proprieto, Bedrock Security, Kenya***

L'intervenant principal a remercié les délégués de l'Observatoire pour leur participation à la Conférence de Nairobi, au Kenya. Il a expliqué que la tenue de la conférence au Kenya n'aurait pas pu arriver à un moment plus opportun, le pays étant en train d'examiner l'impact de la promulgation de la loi sur la sécurité privée au Kenya de 2016. Cette Conférence offre donc l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis jusqu'à présent et de partager les enseignements tirés et les expériences vécues.

L'Autorité de réglementation de la sécurité privée au Kenya est composée comme suit:

- Un président nommé par le Président de la République;
- Deux personnes représentant les syndicats;
- Deux personnes représentant les employés de l'industrie de la sécurité privée;
- Une personne du bureau de l'inspecteur général du service de la police nationale;
- Une personne représentant la Direction des enquêtes criminelles;
- Une personne représentant chacune des secrétaires principaux des ministères du Travail, des Finances et de la Sécurité intérieure;
- Une personne représentant l'Association des résidents du Kenya.

Pendant longtemps, le secteur, qui comptait plus de 2 500 entreprises enregistrées et employait environ un demi-million de Kenyans, était considéré comme malhonnête et désorganisé. Il a répété que les intervenants précédents avaient déclaré que le secteur de la sécurité privée était plus large que l'agence de sécurité de l'État. Il a assuré aux participants qu'il existait une coopération entre les organisations de la société civile, le gouvernement et les syndicats au Kenya et que sa présence en témoignait. Les organisations de la société civile qui s'occupent de questions de sécurité privée au Kenya incluent: Usalama Reforms Forum, International Justice Mission, Independent Medico-legal Unit et Kenya Human Rights Commission. Pour être possible, la collaboration avec la société civile en matière de sécurité privée devait avant tout créer un climat de confiance, ce qui n'était pas chose facile. Il a posé les questions de réflexion suivantes aux participants de la conférence:

- Est-il possible de regrouper toutes les différentes associations de sécurité privée (fournisseurs et syndicats) du Kenya?

- Les agents du secteur de la sécurité privée au Kenya devraient-ils être armés?
- Comment seront-ils formés pour gérer les urgences et l'utilisation d'armes?

M. Okeyo a conclu en remerciant les organisateurs et a officiellement déclaré ouverts les travaux de la conférence.

# Panel d'invités et discussions

**Sujet: Défis et opportunités dans le secteur de la sécurité privée**

## **Panélistes:**

**M. Eric Okeyo**, *vice-président de l'Authorité de régulation de la sécurité privée; président national de la sécurité privée*

*Industry Association and Proprietor, Bedrock Security, Kenya*

**M. Cosmas Mutava**, *président de Protective Security Industry Association, Kenya*

**Mme Annete Kimitei**, *directrice / fondatrice de Private Security Training Academy et PDG de Senaca EA, Kenya*

**M. Silvanus Sewe**, *Kenya Private Sector Alliance, représentant de la sécurité privée, Kenya*

**Modérateur: Prof Obafemi Ajibola**, *New Nigeria Foundation, Nigéria*

## **M. Cosmas Mutava, président de Protective Security Industry Association, Kenya**

Il a expliqué que la sécurité couvre généralement la sécurité propre, des biens et d'autres personnes et que le gouvernement a pour prérogative de garantir la sécurité de ses citoyens. Au Kenya, le secteur de la sécurité privée compte 2 500 entreprises enregistrées, mais seulement environ 600 sont actives et emploient plus de 500 000 personnes. Parmi les défis auxquels l'industrie est confrontée, il a mentionné les suivants:

- Faible rémunération des agents;
- Équipement inférieur (par exemple, le personnel de la CFP est souvent uniquement armé de rungunus (clubs));
- Taux d'imposition élevé (y compris du matériel);
- En dépit du cadre juridique national en vigueur, le Kenya n'a pas de politique nationale en matière de sécurité privée;
- Paiement insuffisant par les clients et mauvaise fidélité des clients;
- Manque de formation et d'éducation du personnel des ESP;
- Processus d'appel d'offres défavorable;
- Nouvelles menaces telles que le terrorisme, l'informatique et la cybercriminalité.

***Mme Annete Kimitei, directrice / fondatrice de Private Security Training Academy et PDG de Senaca EA, Kenya***

La formation dans le secteur de la sécurité privée a été mal organisée, ce qui a entraîné un manque de professionnalisme et de responsabilité. La plupart des organisations considèrent la formation comme un coût et non comme un investissement dans les ressources humaines. En outre, le travail dans le secteur de la sécurité privée est souvent perçu comme un dernier recours par les demandeurs d'emploi lorsque les autres possibilités sont épuisées.

**Défis du secteur:**

- La taille et l'étendue géographique du secteur de la sécurité privée en termes d'emploi et de nombre d'entreprises très grandes et difficiles à gérer;
- L'émergence du terrorisme;
- La formation sur place est souvent confrontée au manque d'outils et à un environnement d'apprentissage médiocre;
- Le coût de la formation est prohibitif;
- Absence d'un cadre de surveillance et de contrôle efficace pour le secteur de la sécurité privée, qui a été négligé pendant si longtemps;
- Discrimination fondée sur le sexe et l'appartenance ethnique des clients;
- Les faibles niveaux d'alphabétisation parmi les agents existants et potentiels ont un impact négatif sur le code de conduite et les normes;
- Manque de base de données pour aider à éliminer les éléments criminels susceptibles de vouloir s'infiltrer dans l'industrie;
- Confusion sur quelle autorité devrait réglementer les formations: faut-il que ce soit l'autorité nationale de la formation industrielle (NITA) ou l'autorité de la formation technique et professionnelle (TVETA)?
- Formation désorganisée, associée à l'idée générale que la formation est un coût plutôt qu'un investissement, ainsi qu'une attitude médiocre à l'égard des emplois dans le secteur de la sécurité privée.

## Opportunités et espoirs:

- Les tendances récentes ont été marquées par le mouvement de personnel des agences de sécurité de l'État vers le secteur de la sécurité privée;
- La promulgation de la loi sur la réglementation de la sécurité privée de 2016 (Private Security Regulation Act) ;
- La nécessité d'établir une base de données.



**Panel d'invités sur les défis et opportunités dans le secteur de la sécurité privée:**  
**M. Eric Okeyo, M. Cosmas Mutava, Mme. Annete Kimitei et M. Silvanus Sewe.**

### ***M. Silvanus Sewe: Représentant de la sécurité privée, Kenya Private Sector Alliance (KEPSA), Kenya***

M. Sewe a expliqué que l'industrie de la sécurité privée est le plus grand employeur au monde et a présenté les statistiques suivantes:

<b>Pays</b>	<b>Nombre d'employés</b>
Kenya	250 000 - 500 000
États-Unis	160 000 - 1 000 000
Nigéria	250 000 - 1 000 000
Afrique du Sud	800 000 - 1 000 000

Il a expliqué que le secteur affiche une croissance annuelle de 7,5% et une contribution globale de 244 milliards USD et de 146 millions USD au Kenya.

Il a félicité le Kenya pour avoir promulgué la loi sur la réglementation de la sécurité privée de 2016 et a répété que l'approche du Code européen était la voie à suivre.

***M. Eric Okeyo, vice-president de Private Security Regulatory Authority, président national de Private Security Industry Association & Proprieto, Bedrock Security, Kenya***

M. Okeyo a énuméré les défis auxquels le secteur de la sécurité privée est confronté:

- Suspicion entre les agences de sécurité de l'Etat et les acteurs de la sécurité privée;
- Absence d'un cadre de surveillance et de contrôle efficace pour le secteur de la sécurité privée;
- La concurrence acharnée pour les clients se traduit souvent par un manque de respect pour l'éthique;
- La concurrence de hauts fonctionnaires ayant des intérêts personnels dans le secteur de la sécurité privée et utilisant leurs bureaux pour influencer les offres;
- Contradiction entre les politiques officielles du gouvernement et les pratiques d'attribution des offres. Les offres sont souvent attribuées à l'offre la plus basse, sans égard aux autres critères de sélection;
- Mauvaise rémunération du personnel de la CFP et manque d'éthique dans les politiques de paiement;
- Formation non réglementée du secteur de la sécurité privée;
- Certains membres du personnel de la CFP se lancent dans la criminalité en raison des bas salaires, d'une formation insuffisante et du manque de réglementation appropriée;

**Opportunités dans le secteur de la sécurité privée**

- Création et mise en œuvre d'un cadre législatif;
- Coopération avec les OSC;
- Tous les formateurs de la sécurité privée doivent maintenant être inscrits par le conseil;
- La loi sur la sécurité privée au Kenya de 2016 exige la création d'une base de données; cette base de données constituerait un pas en avant dans la surveillance et le contrôle du secteur.

## Aperçu des principales questions du débat sur le panel d'invités:

1. Au regard de la durée des cours, quelle est leur efficacité? Quel est le mode d'évaluation utilisé pour déterminer ceux qui ont réussi?
2. Qui contrôle les réservistes de police (NPR), qui ne sont ni réglementés par le gouvernement ni par l'autorité de réglementation de la sécurité privée du Kenya? Comment la loi sur la réglementation de la sécurité privée a-t-elle été adoptée? At-elle subi un processus participatif?
3. L'autorité de réglementation de la sécurité privée dispose-t-elle de l'autonomie financière et de la capacité de s'acquitter de son mandat?
4. Qu'a-t-on fait pour relever les défis, en particulier en ce qui concerne le personnel de sécurité privé rejoignant des groupes extrémistes?
5. Existe-t-il une surveillance et des mécanismes en place pour la mise en œuvre de la loi sur la sécurité privée?

**Table ronde sur les défis et les opportunités dans le secteur de la sécurité privée: Mme Annete Kimitei.**



## Session 1:

### Examen des activités et des objectifs de 2018

Cette Session 1 a été l'occasion pour les participants de réfléchir au travail effectué dans le cadre de l'Observatoire en 2018 et de dresser un aperçu des progrès réalisés par les membres de l'Observatoire, en assurant une vision globale de ce qui a été réalisé.

#### **Intervenants :**

***Prof. Obafemi Ajibola, New Nigeria Foundation, Nigéria***

***M. Alioune Badara Diallo, Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO),  
Sénégal***

***Dr. Alan Bryden, Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF), Suisse***

***Modérateur: M. Caleb Wanga, Usalama Reforms Forum, Kenya***

***M. Alioune Badara Diallo, Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO),  
Sénégal***

A remercié DCAF d'avoir veillé à ce que cet observatoire tant attendu soit créé. La section francophone de l'Observatoire a été la première à être établie en Afrique et existe depuis près de trois ans. Le comité de pilotage (CP) compte 5 membres, dont des représentants du Sénégal, de la Guinée, de la République Démocratique du Congo (RDC), du Cameroun et du Mali.

La prise de décision se fait par consensus et le CP communique régulièrement par téléphone et par courrier électronique.

Suite à la discussion qui a eu lieu la veille lors de la réunion conjointe des comités de pilotage anglophone et francophone, il a été reconnu qu'il était souhaitable et nécessaire de n'avoir qu'un seul observatoire pour le continent.

La section francophone de l'Observatoire a conduit les activités suivantes:

- Développement institutionnel
  - Expansion du réseau, avec plusieurs nouveaux membres qui se sont joints à nous cette année;
  - Modifications de la structure de gouvernance (membre supplémentaire du comité de pilotage);
  - Diffusion de matériel de communication.
- Perfectionnement des outils;
  - La première partie du Guide Pratique a été élaborée dans le cadre d'un processus consultatif, puis publiée et diffusée.
- Renforcement des capacités:
  - Plusieurs ateliers ont été organisés, notamment au Cameroun et en RDC.
  - D'autres initiatives nationales visant à développer des projets de recherche sont en cours de discussion en Guinée et en RDC.

Il a remercié DCAF pour sa contribution au développement de la structure, en particulier dans le processus de gouvernance de l'Observatoire, ainsi qu'à l'élaboration du Guide Pratique rassemblant les connaissances pertinentes et à l'organisation de plusieurs ateliers pour renforcer les capacités des OSC membres de l'Observatoire sur le cadre de négociation pour les OSC travaillant sur les industries extractives, ainsi que des formations pour les réseaux de défense des droits de l'Homme travaillant en République Démocratique du Congo (RDC).

***Prof. Obafemi Ajibola, New Nigeria Foundation, Nigéria***

Le Professeur Ajibola a expliqué que l'Observatoire anglophone avait été créé en décembre 2017, en marge de l'Assemblée générale de l'African Coalition for Corporate Accountability (ACCA). Le comité de pilotage a défini les objectifs et les activités pour 2018. Les objectifs énoncés par le Comité de pilotage étaient les suivants:

1. *Mener des recherches sur les opportunités et les défis régionaux afin de sensibiliser les parties prenantes et d'identifier les points d'entrée pour l'engagement;*
2. *Favoriser un environnement propice à la création d'un réseaux d'OSC et créer une communauté de pratique des OSC, en encourageant l'échange de connaissances et de bonnes pratiques;*

3. *Soutenir la capacité des OSC de coopérer efficacement avec les autorités nationales, les organisations internationales et les entreprises afin de soutenir une surveillance et une responsabilisation accrues de la sécurité privée;*
4. *Identifier et faciliter les points d'entrée potentiels du plaidoyer et le suivi de la société civile afin de contribuer aux mécanismes de responsabilisation aux niveaux national, régional et international;*
5. *Élargir l'espace virtuel pour l'engagement de la société civile en permettant l'utilisation d'outils innovants de médias en ligne et de réseaux sociaux.*

## **Activités**

Les activités suivantes ont été réalisées en 2018:

- Développement institutionnel ;
  - Création de structures et de processus pour coordonner les activités de l'Observatoire;
  - Communication régulière via skype et email;
- Soutien aux bonnes pratiques et normes.
  - Le Document de Montreux sur la manière dont les États appliquent le droit des droits de l'Homme
- Renforcement des capacités;
- Promotion d'interventions fondées sur des preuves par la recherche au Kenya, en Tanzanie, au Cameroun et au Nigéria;
- Promouvoir les initiatives de coopération continentale dans le secteur de la sécurité privée;
- Développement de la version anglaise du Guide Pratique, Section 1, pour réunir toutes les connaissances acquises;
- Promotion du réseau, sensibilisation et mise en réseau.

## **Gouvernance et processus**

Un Comité de pilotage de la section anglophone a été mis en place en décembre 2017. Le Comité de pilotage provisoire a été sélectionné en tenant compte de la diversité des membres comme suit:

- 1 membre du Comité de pilotage (CP) du Kenya
- 3 membres du CP du Nigéria
- 1 membre CP d'Afrique du Sud

Les tâches du Comité de pilotage consistaient avant tout à élaborer les documents de gouvernance nécessaires et à établir les premiers processus nécessaires pour prendre des décisions et commencer à fonctionner. La plupart des réunions du Comité de pilotage se font par appels sur Skype et email. Le CP a reçu l'appui de DCAF pour l'élaboration de critères de sélection d'activités de recherche.

### **Activités de recherche**

Afin d'améliorer les connaissances sur les secteurs de la sécurité privée dans leur contexte régional ou national respectif, des études cartographiques sont en cours dans le cadre de l'appel à propositions de l'Observatoire:

- Kenya (Usalama Reform Forum): Étude initiale sur l'industrie de la sécurité privée au Kenya: défis et mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire;
- Tanzanie (WATED): Sécurité privée en Tanzanie continentale;
- Nigéria (AFRILAW): Évaluation initiale de la gouvernance de la sécurité privée au Nigéria. Le projet vise également à soutenir la recherche sur les perceptions de la communauté sur les acteurs de la sécurité privée.

### **Développement d'outils et renforcement des capacités**

Le CP a été en mesure de procéder à la domestication et à la traduction en anglais de la première partie du Guide Pratique concernant le développement des connaissances pour s'adapter au contexte local, régional ou national. Ce guide est utilisé pour aider les activités de recherche en cours dans certains pays.

D'autres outils ou besoins de renforcement des capacités ont été identifiés:

- Sur la base de la recherche, développer une exigence standard pour une concurrence loyale sur le marché de la sécurité privée, visant à minimiser la manipulation et l'exploitation du personnel, ainsi qu'une boîte à outils pour la formation du personnel des entreprises de sécurité privées;
- Formation / ateliers sur les outils: en planification;
- Renforcer les capacités des OSC membres de l'Observatoire;
- Sensibilisation et établissement de réseaux;

Les objectifs avaient été définis dans le plan de travail de 2018, établi par le CP au début de son mandat.



**Session 1: Examen des activités et des objectifs de  
2018:  
Dr. Alan Bryden, M. Alioune Diallo et Prof. Obafemi**

***Dr. Alan Bryden, Directeur adjoint, Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF), Suisse***

M. Bryden a commencé sa présentation par la citation «Le passé est un prologue» et a expliqué que la connaissance de l'histoire du développement de l'Observatoire est essentielle pour lier le rôle des OSC, des acteurs de la sécurité privée et des gouvernements nationaux. Il a souligné la nécessité de travailler en réseaux et de renforcer la surveillance des questions de sécurité privée et des droits de l'Homme pour obtenir de meilleurs résultats.

M. Bryden a ensuite énuméré quelques activités pour 2018 et expliqué qu'elles reposaient sur des recherches pratiques sur le terrain et non pas uniquement sur des ordinateurs. Ces engagements, a-t-il déclaré, aident les OSC à contribuer aux réformes de la sécurité nationale.

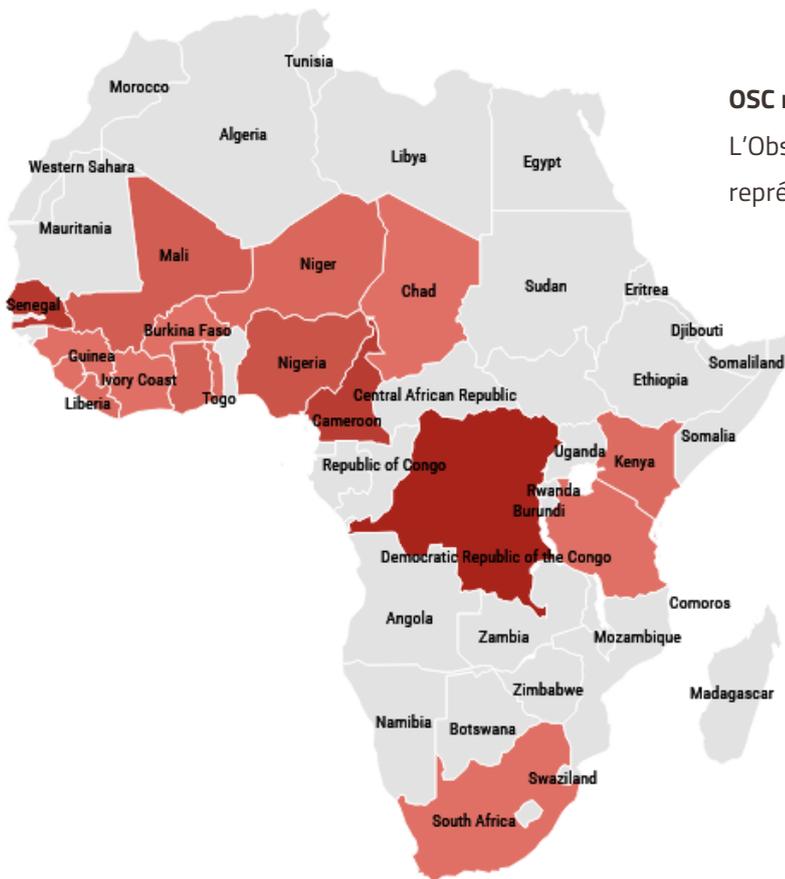
Les membres de l'Observatoire devraient tirer parti du soutien potentiel de la structure de l'Observatoire pour pouvoir influencer les bonnes pratiques dans le secteur de la sécurité privée.

Il a indiqué que DCAF participera à la prochaine conférence sur la réforme du secteur de la sécurité de l'Union Africaine en novembre afin de permettre la reconnaissance officielle de l'Observatoire.

**Aperçu des principales questions du débat de la Session 1:**

1. Que peut faire l'Observatoire pour aider les OSC à adresser le problème de la sécurité dans le secteur de l'extraction?
2. Quelles mesures DCAF prend-il pour aider à relever les défis mentionnés?
3. Quelle est la place de la sécurité privée en RDC sur la manière d'engager les autorités telles que le ministère de l'Intérieur?

4. Comment relierons-nous les différents secteurs représentés dans l'Observatoire afin qu'il ne soit pas considéré comme un syndicat mais comme un partenaire pour renforcer les actions?
5. Comment tirer les enseignements des recherches entreprises dans le cadre des Observatoires?
6. Comment oblige-t-on les acteurs de la sécurité privée à rendre des comptes?



**OSC membres de l'Observatoire:**

L'Observatoire compte désormais 71 membres représentant 18 pays africains.

## Session 2: Initiatives nationales de l'Observatoire

Au cours de cette session, les membres de l'Observatoire ayant développé une initiative nationale dans le cadre de l'Observatoire ont présenté leur projet. Ils ont donné un aperçu du secteur de la sécurité privée dans leur contexte national respectif et exposé leur projet en termes de justification, objectifs et description. La session s'est terminée par une discussion autour des activités de suivi et de la continuité d'un engagement accru de l'Observatoire au niveau national.

### **Intervenants :**

**Mme. Maria Matui**, *Woman's Action towards Economic Development (WATED), Tanzanie*

**M. Pierre Paul Moubitang**, *Collectif Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme et de la Démocratie (COCODH), Cameroun*

**M. Okereke Chinwike**, *African Law Foundation (AFRILAW), Nigéria*

**M. Alexis Muhima**, *Observatoire de la Société civile pour les minerais de paix, (OSCOMP), RDC*

**M. Jacob Atiang**, *Usalama Reforms Forum, Kenya*

**Modérateur: M. Aliou Diouf**, *Business and Human Rights Resource Center, Sénégal*

**Mme. Maria Matui, Woman's Action towards Economic Development (WATED), Tanzania:**

### **Recherche sur la sécurité privée en Tanzanie continentale**

Elle a expliqué qu'en Tanzanie, les ESP sont régies par la loi sur les sociétés, 'Companies Act', entrée en vigueur en 1980. Entre 2012 et 2009, l'Association tanzanienne de la sécurité a entrepris la réforme du secteur en raison de la multiplication des violations des droits de l'Homme. Cette multiplication des violations est liée à la ruée vers de nouveaux projets dans le secteur extractif, avec une grande demande de services de sécurité privée. Cette situation et les nouveaux défis en matière de droits de l'Homme ont également incité les femmes à agir pour des réformes dans le secteur de la sécurité privée.

Par conséquent, la recherche entreprise par WATED dans le cadre de l'Observatoire est axée sur les défis, les lacunes et les opportunités ainsi que sur les violations du secteur de la sécurité privée en

Tanzanie continentale. Actuellement, 800 sociétés de sécurité privées sont enregistrées, bien que la base de données ne soit pas exhaustive.

***M. Jacob Atiang, Usalama Reforms Forum, Kenya:***

***Etude de référence sur l'industrie de la sécurité privée au Kenya: défis et mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire***

Dans le cadre de l'Observatoire, Usalama a mené une étude de base au Kenya sur les activités du secteur de la sécurité privée dans les trois villes de Nairobi, Mombasa et Kisumu. Un certain nombre d'acteurs ont participé à la recherche, notamment: agences gouvernementales, prestataires de sécurité privés, OSC, jeunes et femmes. L'étude a révélé que la législation régissant le secteur de la sécurité privée au Kenya en est encore à sa phase de formation et n'a pas été pleinement mise en œuvre. En outre, l'étude a révélé la nécessité de renforcer les capacités des acteurs du secteur de la sécurité privée et des organisations de la société civile pour qu'ils puissent jouer efficacement leurs différents rôles. Il a salué les efforts déployés par l'Académie de formation de la sécurité privée et l'Autorité nationale de la formation industrielle en matière de formation et de normalisation. Enfin, l'étude recommande de mettre en conformité le secteur avec la réglementation, les droits de l'Homme et le salaire minimum. Afin de fournir des informations adéquates sur le secteur de la sécurité privée au Kenya, il est nécessaire de maintenir une base de données complète des prestataires de sécurité privés afin de faciliter la participation et la supervision publique. Le rapport final de l'étude sera disponible pour être partagé avec les membres de l'Observatoire et le grand public dès sa finalisation.

***M. Okereke Chinwike, African Law Foundation (AFRILAW), Nigeria:***

***Projet d'évaluation de référence sur la gouvernance de la sécurité privée au Nigéria***

M. Chinwike a expliqué que le Nigéria est doté d'une loi réglementant et accordant une licence aux sociétés privées de gardiennage détenues intégralement par des Nigériens depuis 1986. Les besoins de la population en matière de sécurité ne pouvant être entièrement gérés par la police nationale, l'industrie de la sécurité privée s'est développée au Nigéria. Le ministère de l'Intérieur est responsable des licences et de la réglementation. Toutefois, le secteur est confronté à plusieurs défis, parmi lesquels des normes et un contrôle insuffisants ; des violations des droits de l'Homme par des prestataires de

sécurité privés ; le manque de données sur les entreprises de sécurité privées enregistrées au Nigéria et l'incapacité d'appliquer efficacement les règlementations.

***M. Alexis Muhima, Observatoire de la Société Civile pour les Minerais de Paix (OSCPM), DRC:***

***Campagne de sensibilisation pour la gouvernance des ESP en RDC***

Il a été expliqué qu'il y a un grand nombre d'ESP en RDC en raison du conflit prolongé. L'Observatoire a donc mobilisé les organisations de la société civile pour répondre à la forte présence du secteur de la sécurité privée en partageant des informations et en organisant des débats publics sur le secteur de la sécurité privée. Cependant, les défis abondent, tels que l'absence d'un cadre démocratique et institutionnalisé pour le secteur de la sécurité privée au Congo et l'immensité du pays, puisque les initiatives n'existent que dans 8 provinces sur 46, ce qui ne permet pas d'atteindre tout le pays. En conclusion, il est nécessaire de professionnaliser les initiatives et de promouvoir le respect de la loi.



**Session 2: Observatory National Initiatives:**  
**M. Pierre Paul Moubitang, M. Alexis Muhima, M. Okereke Chinwike, M. Jacob Atiang et Mme Maria Matui.**

***M. Pierre Paul Moubitang, Collectif Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme et de la Démocratie (COCODH):***

***Analyse prospective du secteur de la sécurité privée au Cameroun***

M. Moubitang a expliqué que l'engagement de l'industrie de la sécurité privée au Cameroun était nouveau et qu'il était donc nécessaire de développer un meilleur cadre de travail en réseau. Un atelier de renforcement des capacités sur le secteur de la sécurité privée a donc été organisé dans le cadre des

l'initiatives nationales de l'Observatoire. Des représentants d'OSC de 10 régions, un représentant de la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés et un responsable du DCAF ont assisté à l'atelier. Parmi les conclusions émises au cours de l'atelier, le manque de stratégie pour résoudre les problèmes de sécurité privée parmi les OSC a été cité. L'année 2018 a été une opportunité et à ce titre, il est nécessaire de consolider et de promouvoir la gouvernance de la sécurité privée. COCODH a promis de collaborer étroitement avec la Commission nationale des droits de l'Homme et de documenter les violations des droits de l'Homme au Cameroun.

## Sessions 3 et 4: Initiatives nationales de

### L'Observatoire: prochaines étapes

**Modérateur : M. Aliou Diouf, Business and Human Rights Resource Centre, Sénégal**

Au cours de cette session, les participants ont été divisés en groupes de travail pour discuter de la manière de tirer parti de l'élan créé par les initiatives nationales partagées lors de la session précédente.

#### Questions directives :

1. Quel autre type d'initiatives pensez-vous que l'Observatoire doit soutenir? (tel que par exemple des recherches additionnelles sur le secteur de la sécurité privée dans chaque région afin de construire une base de connaissance solide au sein de l'Observatoire, ou l'organisation d'ateliers multi-acteurs afin de disséminer les résultats de ces recherches). Pourquoi ; qu'est-ce que ces initiatives aideront à soutenir ?
2. Comment pouvons-nous assurer la continuité de ces initiatives ? Chaque projet a pour but la création d'opportunité pour des activités complémentaires : comment pouvons-nous assurer que cela soit réalisable en pratique ?
3. Quel est le meilleur moyen de présenter et promouvoir ces initiatives :
  - Au niveau de l'Observatoire
  - Au niveau national

Les principaux types d'initiatives suggérées par les participants comme nécessitant l'appui de l'Observatoire étaient les suivants:

- Recherche sur la sécurité privée dans tous les pays où cela n'a pas été fait ;
- Augmentation de la visibilité des activités de l'Observatoire dans chaque pays.

Les participants ont expliqué que ces initiatives peuvent être soutenues par la tenue d'ateliers plus ciblés pour renforcer les capacités des acteurs du secteur de la sécurité privée et en améliorant l'organisation de l'Observatoire afin de renforcer la solidarité avec les membres de la même région.

Au cours des délibérations, les participants ont convenu que les meilleurs moyens de présenter et de promouvoir ces diverses initiatives comprennent :

## Au niveau de l'Observatoire

1. Partage d'informations sur les activités entreprises par l'Observatoire afin de partager les expériences et bonnes pratiques.
2. Améliorer la communication interne de l'Observatoire. Partager des rapports réguliers ainsi que lors des conférences annuelles.
3. Le monitoring et l'évaluation des initiatives constitueront une bonne pratique dans l'Observatoire.
4. Impression du matériel de l'Observatoire afin de pouvoir le partager avec les partenaires et d'autres acteurs au cours des ateliers et des événements.

## Au niveau national

1. La collaboration avec les OSC et les acteurs étatiques aidera à atteindre les objectifs de l'Observatoire.
2. Organiser des ateliers communs pour le secteur de la sécurité privée dans le cadre du renforcement des capacités des organisations de la société civile locales et d'autres acteurs,
3. Installez des bannières, des dépliants et des panneaux d'affichage pour augmenter la visibilité de l'Observatoire au niveau national.
5. Utilisez les médias tels que la télévision, la radio, les emails et les médias sociaux pour faire connaître les activités de l'Observatoire.
6. Recherche sur le rôle de la sécurité privée dans l'industrie extractive dans des contextes nationaux spécifiques.



**Session 2: Initiatives nationales de l'Observatoire:  
M. Pierre Paul Moubitang et  
Mme Maria Matui.**

# Jour 2: mardi 09.10.2018

*Focus : Outils et renforcement des capacités*

## Session 5: Outils disponibles et opportunités de renforcement des capacités

Au cours de cette session, les présentateurs du DCAF, du 'Centre for Human Rights' et de 'Leadership Initiative for Transformation and Empowerment in Africa' ont présenté aux participants différents outils et les possibilités de renforcement des capacités disponibles dans le cadre de l'Observatoire. Celles-ci comprenaient : Présentation des outils développés dans le cadre de l'Observatoire (Guide pratique 1), les initiatives internationales telles que l'ICoCA et les Principes Volontaires, et comment peuvent-elles être directement bénéfiques pour la société civile.

### **Intervenants :**

*Mme. Emmylou Boddi, Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF), Suisse*

*M. Josua Loots, Centre pour les droits de l'homme, Université de Pretoria, Afrique du Sud*

*M. Joel Bisina, LITE-Africa, Nigeria*

*M. Pierre Paul Moubitang, Collectif Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme et de la Démocratie (COCODH), Cameroun*

***Mme Emmylou Boddi, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), Suisse***

Mme Boddi a informé les participants qu'il existe déjà une "boîte à outils" de l'Observatoire contenant différents outils pouvant être utilisés pour soutenir le travail et les efforts des membres. La "boîte à outils" contient:

### **Une plateforme en ligne qui:**

1. Contient un bref résumé de chaque pays, donnant un aperçu du secteur de la sécurité privée nationale, de ses réglementations, des principaux défis et des bonnes pratiques. L'aide de

toutes les organisations de la société civile membres de l'Observatoire est nécessaire pour compléter ces profils de pays et garantir leur mise à jour.

2. La plateforme établit des liens avec les principales initiatives internationales, telles que le Document de Montreux, le Code de conduite international pour les prestataires de services de sécurité privés (ICoCa) et les Principes volontaires, et donne un aperçu de comment les OSC peuvent en bénéficier dans leur travail dans le domaine de la gouvernance de la sécurité privée.

### **Guide pratique:**

Le document aborde le développement des connaissances en:

- sensibiliser aux questions liées à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité privée, ainsi qu'au potentiel des OSC de prendre des mesures concrètes dans ce domaine ;
- Renforcer concrètement les compétences essentielles des organisations de la société civile et d'autres acteurs en fournissant des conseils et des orientations simples.

### ***M. Josua Loots, Centre pour les droits de l'Homme, Université de Pretoria, Afrique du Sud***

M. Loots a expliqué aux participants les principes du Code de conduite international pour les prestataires de sécurité privés (ICoCA). ICoCA est une initiative multipartite comptant actuellement 7 Gouvernements, 94 entreprises dans 35 pays différents et 29 organisations de la société civile dans 13 pays différents. Il a également expliqué qu'ICoCA avait reçu de nombreuses demandes d'OSC d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Le rôle de la société civile dans l'ICoCA est le suivant :

- Participer à la gouvernance et à la supervision de la sécurité privée par le biais d'un engagement direct avec les organes de gouvernance de l'ICoCA ;
- Plaider pour une réglementation efficace du secteur de la sécurité privée ;
- Sensibiliser les communautés, les entreprises de sécurité privées, les associations de sécurité et les clients au Code et fournir des conseils sur les défis liés aux droits de l'Homme et au droit international humanitaire ;
- Apporter une expertise sur des sujets spécifiques ;
- Fournir un soutien aux victimes d'infractions au Code, afin qu'elles puissent avoir accès à des recours efficaces ;

- Aider à établir des ponts entre les mécanismes de gouvernance de la sécurité privée (par exemple, ICoCA, Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme, Observatoires de la sécurité privée).

Être membre de l'ICoCA procure les avantages suivants :

- Accéder à une plateforme internationale promouvant une sécurité privée responsable ;
- Participer à un réseau global ;
- Accéder à des conseils, des outils et des opportunités de formation ;
- S'engager avec d'autres groupes d'acteurs - industrie, gouvernements, clients, etc.

### ***M. Joel Bisina, LITE-Africa, Nigeria***

M. Bisina a présenté l'initiative des principes volontaires (VP), le travail de son organisation dans ce cadre et la manière dont les VP peuvent être directement bénéfiques pour la société civile. Les VP offrent des conseils aux entreprises et prestataires de services de sécurité (publics et privés) afin de veiller à ce que les lois et instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits humains et au droit humanitaire soient respectés, protégés et promus. Ce sont des lois non contraignantes qui font appel à la moralité, plutôt que des procédures judiciaires strictes d'application.

Il a ensuite présenté le travail que LITE Africa a réalisé dans le cadre du VP au Nigeria. Des discussions ont eu lieu entre un représentant du gouvernement du Nigéria et LITE-Africa, durant lesquelles un engagement vers la prise de mesures pratiques pour faire avancer les discussions sur le VP ont été discutés. Un comité interministériel, coordonné par le ministère des Affaires étrangères, a été mis en place; des réunions ont eu lieu, et des recommandations ont été adressées au gouvernement. Un concept national de mise en œuvre, un plan de travail et un budget sur deux ans ont été élaborés. Il a constaté que dans le cas du Nigéria, les VP présentent les avantages suivants :

- Le groupe de travail sur le Nigéria offre un espace de coopération et de collaboration entre les différents acteurs.
- Il fournit aux gouvernements, aux entreprises et aux ONG un espace pour instaurer la confiance et élaborer un message commun sur les questions relatives aux entreprises et aux droits de l'Homme au Nigéria.
- Il fournit un lieu de partage d'expérience et de coordination des efforts de mise en œuvre au Nigeria.

- Sert de bon outil pratique pour renforcer les capacités du personnel de sécurité publique sur les entreprises et les droits de l'Homme dans le pays.

**Session 5: Outils disponibles et opportunités de  
renforcement des capacités**  
**M. Joel Bisina, M. Josua Loots et Mme. Emmylou Boddi.**



# Sessions 6 et 7: Outils disponibles et opportunités de renforcement des capacités : diffusion et besoins ultérieurs

**Moderator: M. Pierre Paul Moubitang, Collectif Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme et de la Démocratie (COCODH)**

La session 6 était une session en petits groupes au cours de laquelle les participants ont discuté de stratégies de dissémination visant à promouvoir les outils et les connaissances disponibles, ainsi qu'à identifier les besoins supplémentaires. Les résultats des discussions ont été présentés lors de la session 7.

## **Questions directives :**

1. Avez-vous déjà utilisé les outils et ressources à disposition dans le cadre de l'Observatoire? Lesquels et dans quel contexte? Ces outils peuvent-ils être améliorés ou voyez-vous le besoin d'autres outils? Comment les membres de l'Observatoire peuvent-ils promouvoir et disséminer ces outils et ressources?
2. Nous avons identifié la nécessité de développer une seconde partie du guide pratique adressant les questions relatives à la Sensibilisation et contribution aux politiques nationales, Monitoring, et Gestion des plaintes et aide aux victimes. Quelle forme pensez-vous que cet outil doit prendre? Qu'est-ce qui serait utile pour soutenir votre travail et vos capacités sur chacun de ces sujets:
  - Sensibilisation et contribution aux politiques nationales;
  - Monitoring;
  - Gestion des plaintes et aide aux victimes.
3. Voyez-vous un lien entre l'Observatoire et les initiatives internationales telles que l'ICoCA et les principes volontaires? Comment?
4. Comment l'Observatoire et ces initiatives internationales peuvent-elles se renforcer mutuellement? Comment l'Observatoire peut-il concrètement se lier avec ces initiatives? Serait-il par exemple utile de créer des groupes de travail pour échanger et coordonner sur la question?

Au cours des présentations de groupe, la plupart des participants ont indiqué qu'ils n'avaient pas encore utilisé la section 1 du Guide pratique. Seul Usalama Reforms Forum, du Kenya, a appliqué l'outil à l'étude de base réalisée en juillet 2018, modifiée pour le contexte local.

Les participants ont convenu qu'avec une formation adéquate, le Guide leur serait un outil utile. Ils ont souligné la nécessité de contextualiser l'outil pour résoudre les problèmes suivants:

- Plaintes;
- Environnement de travail
- Secteur de la sécurité privée en général.

A la question de savoir si les outils existants devraient être améliorés, révisés ou remplacés par d'autres outils, les participants ont jugés qu'il était nécessaire de sensibiliser les utilisateurs aux outils et d'internaliser le contenu de ces outils.

Les membres de l'Observatoire proposent d'engager les actions suivantes pour promouvoir et diffuser ces outils et ressources:

1. Engager les acteurs afin qu'ils puissent rejoindre l'Observatoire;
2. Identifier les besoins et élaborer des réglementations;
3. Actions diplomatiques;
4. Les membres doivent envoyer leurs remarques/contributions à l'Observatoire ;
5. Les nouveaux membres doivent également avoir l'opportunité d'interagir et de fournir des commentaires sur les outils de l'Observatoire.

Le groupe 2 a identifié le besoin de développer la deuxième partie du guide pratique mettant l'accent sur les questions de sensibilisation et de contribution aux politiques nationales, de suivi, de conformité, de gestion et d'aide aux victimes. Il a été reconnu que les contextes locaux exigent des études conséquentes, qui devraient ensuite être largement diffusées, et qu'il est nécessaire d'élaborer des approches individualisées dans chaque pays membre, en fonction des formulations légale régissant le secteur de la sécurité privée. L'éducation devrait être améliorée grâce à la collecte d'idées et à l'identification des défis qui émergent de différentes sessions. Le DCAF pourrait y contribuer en développant une vidéo de formation que les OSC peuvent utiliser pour former leurs membres : la première vidéo pourrait expliquer comment utiliser la section 1 du Guide pratique. Les webinaires

peuvent également être utilisés pour aider les OSC membres à mieux connaître les outils proposés dans le cadre de l'Observatoire. Les membres ont convenu que la conduite des activités leur incombe, mais qu'ils devaient sensibiliser les membres de l'Observatoire et que chacun puisse contribuer à ce que l'Observatoire souhaite faire.

Dans son exposé, le groupe 2 a indiqué qu'il trouvait le lien entre l'Observatoire et des initiatives internationales telles que l'ICOCA et les VP utiles. Ils ont expliqué que l'interaction serait facilitée par une communication régulière. Les initiatives internationales poussent les institutions à améliorer la cohérence de la gouvernance du secteur de la sécurité privée, en leur mettant à disposition un dénominateur commun. Les membres ont toutefois convenu qu'il était nécessaire de comprendre clairement quel est le domaine spécifique de chacune des initiatives, afin de les aider à décider lesquelles sont réellement utiles pour leur travail respectif. Ces domaines d'expertise devraient être largement partagés pour référence future.

Différents groupes ont suggéré la possibilité que l'Observatoire se connecte concrètement à de telles initiative par exemple au travers d'échange de connaissance, de l'élaboration d'un cadre de communication régulier pour la coopération, la création d'une feuille de route commune, ou encore la mise en place d'un secrétariat commun avec l'Observatoire.

## *Consolidation de l'Observatoire et agrandissement du réseau*

### **Session 8: Gouvernance et processus**

Cette session résume brièvement les structures actuelles et les processus de gouvernance de chaque section de l'Observatoire, ainsi que les différentes procédures convenues au cours de l'année écoulée. Les défis et les besoins supplémentaires identifiés par les CP ont été présentés comme suit:

#### **Intervenants :**

***M. Okereke Chinwike, (AFRILAW), Nigéria***

***M. Jean Léopold Gueye, Syndicat national des convoyeurs de fonds et agents de sécurité (SY.NA.CO.FAS), Sénégal***

***Modérateur: M. Saa Pascal Tenguiano (CECIDE), Guinée***

#### **Questions directives :**

1. Quels sont les succès et les problèmes de gouvernance rencontrés? Qu'est-ce qui a fonctionné ou n'a pas fonctionné ?
2. Quels sont les besoins/lacunes en termes de gouvernance?
3. Comment pouvons-nous assurer une formalisation appropriée des processus standard dans l'Observatoire?
4. Comment pouvons-nous assurer une formalisation appropriée des processus standard dans l'Observatoire ?
5. Nouveaux membres : comment formalisé la procédure d'adhésion de nouveaux membres ? Quels doivent être les conditions d'acceptation ?

#### ***M. Okereke Chinwike (AFRILAW), Nigeria***

Présentant au nom du CP anglophone, M. Chinwike a partagé sur les succès de la gouvernance et a énuméré les éléments suivants:

- Établissement de l'ensemble de règles qui guident les travaux du comité de pilotage;

- Équilibrage de la diversité régionale;
- Communication efficace au sein de l'Observatoire anglophone.

Cependant, il a également souligné que le comité de pilotage avait également à faire face à certains défis:

- La nécessité de disposer d'un comité de pilotage solide, fonctionnant sur la base d'un consensus;
- Absence de mandat clair du comité de pilotage;
- Les mandats sont stipulés et communiqués à tous les membres;
- Développé le plan de travail du comité de pilotage.

***M. Jean Léopold Gueye, Syndicat National des Convoyeurs de fonds et agents de sécurité (SY.NA.CO.FAS), Sénégal***

Présentant au nom du conseil scolaire francophone, M. Gueye a partagé sur le succès de la gouvernance et a expliqué qu'une stratégie avait été mise en place afin de garantir le bon fonctionnement du comité, en plus d'adopter une approche plus solide du gouvernement. Il a souligné la nécessité identifiée d'harmoniser le comité de pilotage en un au lieu de deux, de renforcer la plateforme commune et d'améliorer la communication au sein de l'Observatoire.

Il a expliqué que l'Observatoire peut assurer une formalisation appropriée des processus standard en créant un centre de coordination chargé de coordonner les fonctions de l'Observatoire et en partageant des normes et des outils tels que les règlements ICoCA. Au cours de la présentation du groupe, il a été convenu que l'Observatoire peut assurer une bonne coordination et une collaboration des deux sections de l'Observatoire à travers:

- Harmonisation des SC en un seul
- Partage d'informations à travers l'Observatoire
- Avoir une seule voix
- Formation adéquate des membres de l'Observatoire

***Dr. Alan Bryden, Directeur adjoint du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) à Genève, Suisse.***

Dans sa contribution, il a expliqué qu'il s'agissait de la première réunion commune à laquelle assistaient des représentants des gouvernements et que cette approche multipartite pourrait être reproduite à l'avenir.

Des principes très clairs de transparence, d'égalité et de gouvernance prudente sont ressortis de la réunion du comité de pilotage. L'Observatoire sera le plus efficace au travers d'une définition attentive des décisions qui doivent être prises au niveau global et de comment assurer les actions et innovations au niveau national.



**Session 9: Regard sur l'avenir - Planification pour 2019**

## Session 9: Regard sur l'avenir - Planification pour 2019

Les discussions de cette session visaient à définir les grandes lignes des activités et objectifs futurs de l'Observatoire. Un projet de plan de travail, consolidé avant la Conférence par les CP, a été présenté aux participants et a ainsi soutenu leurs discussions. Veuillez trouver le projet de plan de travail dans l'annexe 2.

### **Intervenants :**

***M. Alexis Muhima, Observatoire de la Société civile pour les minerais de paix, (OSCOMP), RDC***

***Modérateur: M. Saa Pascal Tenguiano (CECIDE), Guinée***

### **Questions directives :**

1. Sur la base du plan de travail provisoire, que considérez-vous comme activités prioritaires ? Merci de donner vos commentaires et suggestions sur le plan de travail provisoire.
2. Avec une base de membres aussi diverse que celle de l'Observatoire, une bonne communication est essentielle pour assurer la cohésion du réseau. L'Observatoire à établi divers outils pour assurer une bonne communication au sein de l'Observatoire, tel que des bulletins d'information, de notification régulière par email ainsi que la plateforme en ligne de l'Observatoire.
  - En terme de communication, qu'est ce qui a bien fonctionné et qu'est ce qui est problématique ?
  - Avez-vous des suggestions d'amélioration ?
3. Alors que la base de membre a considérablement augmenté, il est important de continuer à recruter de nouveaux membres pouvant enrichir et consolider l'Observatoire. Quelle stratégie doit être établie pour assurer la croissance de l'Observatoire :
  - Au niveau de l'Observatoire?
  - Au niveau national?

Les participants ont identifié comme activités prioritaires pour 2019 les suivantes:

- Finaliser les activités initiées dans le cadre des initiatives nationales;
- Développer la charte de l'Observatoire pour avoir une gouvernance plus claire;
- Incorporer les OSC ayant une expertise dans l'élaboration de la charte.

Les membres ont convenu qu'en considération de la diversité des membres de l'Observatoire, il est nécessaire d'utiliser des newsletters disséminées à toutes les organisations membres, des communications régulières par courrier électronique ainsi que la mise à jour de la plateforme en ligne de l'Observatoire afin d'assurer la cohésion du réseau. Une bonne communication aidera également les nouveaux membres à se familiariser avec le fonctionnement de l'Observatoire. Alors que Skype était efficace pour l'interaction, certains membres n'étaient pas actifs sur Skype et manquaient donc des informations importantes dans le processus.

Les participants ont également suggéré les améliorations suivantes:

1. Les connaissances et le renforcement des capacités devraient être développés sur la base des évaluations des besoins de chaque pays;
2. Amélioration de la communication interne et externe. Les nouvelles plates-formes telles que l'utilisation de la radio ou de vidéos et autres doivent être mises à profit pour informer le public;

Les membres ont noté que le nombre de membres avait considérablement augmenté durant l'année dernière et ont recommandé de continuer à rechercher d'autres membres pour enrichir et renforcer l'Observatoire. Certaines des stratégies suggérées étaient:

- Effectuer des recherches sur la sécurité privée pour chaque pays;
- Identification des outils à utiliser dans chaque pays;
- Effectuer une évaluation des capacités pour chaque pays;
- Implication des membres de l'Observatoire pour l'amélioration du renforcement des capacités dans chaque pays ;
- Il est nécessaire de réglementer l'adoption de nouveaux membre au sein de l'Observatoire;
- Elaboration d'un plan de travail pour chaque pays membre de l'Observatoire, à partager avec le DCAF.

# Résumé des principaux points de discussion

***Moderator: M. Saa Pascal Tenguiano, (CECIDE), Guinée***

La Conférence s'est terminée par un appel à l'harmonisation des comités directeurs anglophones et francophones. La Conférence a reconnu le rôle important des formations et a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des membres et du public pour bien apprécier le rôle des prestataires de sécurité privés. Consciente du rôle essentiel que joue l'information dans de tels réseaux, la conférence a appelé à une circulation accrue de l'information vers tous les membres de l'Observatoire. En conclusion, il a été convenu de mener des recherches sur le secteur de la sécurité privée dans tous les États membres.

M. Saa Pascal Tenguiano (CECIDE) a remercié les initiatives nationales d'avoir partagé leur travail et expliqué qu'il était nécessaire de mener une forme de recherche avant de se lancer dans d'autres activités. Il a souligné qu'il était également nécessaire d'identifier les initiatives immédiates, à moyen et à long terme de cette conférence pour l'action des organisations et qu'un catalogue de communications sur les actions à mettre en priorité. Il a félicité le panel d'invité pour les discussions très enrichissantes à partir desquelles les participants ont tiré des enseignements précieux de l'expérience du Kenya. La session sera un exemple pour les activités et conférences futures dans d'autres pays. Il a conclu ses remarques en exhortant les membres de l'Observatoire, en tant que propriétaires du processus, à chercher à continuer d'élargir le réseau.

M. Alan Bryden dans ses remarques finales a remercié tous les membres de l'Observatoire pour leur engagement en faveur de l'amélioration de la sécurité et a plaidé pour la nécessité de définir l'identité de l'Observatoire afin qu'ils puissent évoluer ensemble comme une seule famille. Il a souligné la nécessité de mener des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités par le biais de la formation et de la formation du formateur sur la durabilité et l'amélioration de la communication entre les membres.

Il a conclu en soulignant qu'il importait de maintenir un esprit d'engagement constructif car il en résulte une relation gagnant-gagnant pouvant être réalisée grâce à l'Observatoire, et il a assuré aux participants que le DCAF était déterminé à garantir l'appropriation du comité de pilotage africain et la pérennité de l'initiative de l'Observatoire.

## Annexe 1: Liste des participants

	Noms	Organisations	Pays
1.	Bayili Balebo	CP-IS	Burkina Faso
2.	Ndjeng Dora	COFEPRE	Cameroun
3.	Saa Pascal Tenguiano	CECIDE	Guinée
4.	Tiemoko Souleymane	FDS	Mali
5.	Souleyman Bocoum	Grade Banlieue	Mali
6.	Maître Hamani	ROADDH	Niger
7.	Don Zawadi Kafumba	Dynamique des femmes des mines (Dyfem-Tshopo)	RDC
8.	Freddy Kasongo Numbi	Observatoire d'Etudes et d'Appui à la Responsabilité Sociale et Environnementale (OEARSE)	RDC
9.	Alexis MUHIMA	Observatoire de la Société Civile Congolaise pour les Minéraux de Paix (OSCMP)	RDC
10.	Diallo Alioune	- Rencontre Africaine de Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)	Sénégal
11.	Saidou Kébé	Partenaires Afrique de l'Ouest Sénégal	Sénégal
12.	Jean Léopold Gueye	Syndicat national des convoyeurs de fonds et agents de sécurité (Sy.Na.Co.Fas)	Sénégal
13.	Aliou Diouf	Business and Human Rights Resource Centre	Sénégal
14.	ILDJIMA LOKIAM	Centre de droit de l'intérêt public	Tchad

15.	BOYINDJO Awoussi	Ong Dimension Humaine	Toggo
16.	Moubitang Pierre-Paul	Collectif Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme et de la Démocratie (COCODH)	Cameroun
17 octobre.	Vincent Azumah	WANEP	Ghana
18.	Prince Aboagye	Centre d'études sur l'impact social (CESIS)	Ghana
19.	Wilson Kipsang	Endorois Welfare Council	Kenya
20.	Caleb Oluoch	Usalama Reforms Forum	Kenya
21.	Jacob Atiang	Usalama Reforms Forum	Kenya
22.	Fernando Nkana	FSH	RDC
23.	Cecil B. Griffiths	Association nationale des forces de l'ordre du Libéria (LINLEA)	Liberia
24.	Saviour Okon Akpan	Partenaires des services de police communautaires pour la justice, la sécurité et les réformes démocratiques (Comppart)	Nigéria
25.	Obafemi Ajibola	New Nigeria Foundation	Nigéria
26.	M. Joel Bisina	LITE-Africa	Nigéria
27.	Maria Matui	Women Action Towards Economic Development	Tanzanie
28.	Okereke Chinwike	AFRILAW	Nigéria
29.	Josua Loots	Centre pour les droits de l'homme	Afrique du Sud
30.	Hyomeni Paul Guy Merlin	RECODH	Cameroun
31.	Dr. Alan Bryden (DCAF)	Centre pour le contrôle démocratique	Suisse

		des forces armées - Genève (DCAF)	
32.	Gabrielle Priklopilova	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF)	Suisse
33.	Emmylou Boddi	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF)	Suisse
34.	Cosmas Mutava	Alliance du secteur privé du Kenya	Kenya
35.	Annete Kimiti	Directeur	Kenya
36.	Eric Okeyo	Autorité de réglementation de la sécurité privée	Kenya
37.	Martin Mavunjira	Kenya Human Rights Commission	Kenya
38.	Aggrey Juma	International Justice Mission	Kenya
39.	Otieno Aluoka	Fondation Dialogue Afrique	Kenya
40.	Sylvanus Sewe	Conseil du secteur de la sécurité de la KEPSA	Kenya
41.	M. John Kipkorir	PSTC	Kenya
42.	Jami Sasaka	Usalama Reforms Forum	Kenya
43.	Morris	Usalama Reforms Forum	Kenya

## Annexe 2: Plan de travail provisoire pour 2019

Type d'activité	Activité
1. Initiatives Nationales	<b>Kenya:</b> Étude de base sur l'industrie de la sécurité privée au Kenya: défis et mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire
	<b>Tanzanie:</b> Recherche sur la sécurité privée en Tanzanie continentale
	<b>Nigeria:</b> Etude de base sur la gouvernance du secteur de la sécurité au Nigeria
	<b>RDC (à déterminer) :</b> Campagne de sensibilisation pour l'amélioration de la gouvernance des ESP en RDC
	<b>Guinée (à déterminer) :</b> Analyse prospective du secteur de la sécurité privée en Guinée
	Recherche de base sur le secteur de la sécurité privée devrait être conduit pour chaque pays membre de l'Observatoire suivant une <b>structure harmonisée</b> guidée par le format du Guide Pratique.
	Objectif global pour les activités « <b>Initiatives nationales</b> »: Mener des initiatives fondées sur des données probantes avec une stratégie claire pour obtenir un impact à long terme.
2. Gouvernance et processus ; développement du réseau	<p>Élaboration d'une proposition de <b>Charte de l'Observatoire</b>. Cette charte devrait traiter à la fois des questions de gouvernance et de processus, ainsi que des documents nécessaires en termes de développement du réseau.</p> <p>Ce projet de Charte devrait notamment inclure les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Charte globale de l'Observatoire, définissant des structures et des processus de gouvernance clairs;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une nouvelle stratégie de recrutement de membres, comprenant des objectifs clairs par pays;</li> <li>- Critères d'adhésion</li> </ul>
	Développer une stratégie pour l'Observatoire
	Identifier les <b>pays prioritaires</b> pour le recrutement/engagement (par exemple, Gambie, Mauritanie et Sierra Leone)
	Objectif global « <b>Activités de gouvernance et processus et développement du réseau</b> »: Développement d'une gouvernance et de processus efficaces pour un Observatoire cohérent, crédible et consolidé.
<p><b>3. Renforcement des connaissances et des capacités: outils et ateliers</b></p>	Identifier les outils et les besoins en termes de <b>manque de capacités / évaluation de la capacité</b> des membres
	<p>Ateliers de <b>renforcement des capacités</b></p> <p>Par exemple: Améliorer la compréhension du document de Montreux, des principes volontaires et de l'ICoCA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- autres initiatives / plateformes internationales.</li> </ul>
	Formation et soutien au <b>monitoring</b>
	Objectif global « <b>Connaissances et renforcement des capacités: outils et atelier</b> »: renforcer les capacités des membres de l'Observatoire afin de faire progresser la surveillance et la responsabilisation de la sécurité privée.
<p><b>4. Communication</b></p>	<p>Développer des messages clairs et une <b>stratégie de communication</b> pour l'Observatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau international</li> <li>- au niveau national</li> </ul> <p>Développer des outils et une plate-forme de <b>médias sociaux</b> (Twitter, par exemple), un <b>bulletin mensuel</b> de</p>

l'Observatoire en français et en anglais

Possibilité d'explorer l'utilisation d'autres plates-formes: par exemple radio, télévision

Participation à des forums et **événements** de sécurité nationaux / internationaux / régionaux pour accroître la visibilité / les partenariats / la mise en réseau

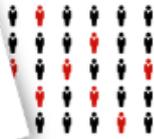
Développer **une marque forte** pour l'Observatoire, notamment à des fins de collecte de fonds.

Objectif global «**Communications**»

- Développer la communication interne pour permettre le partage des connaissances entre les membres.
- Développer la communication externe pour un engagement efficace avec les parties prenantes externes.

# Annexe 3: Evaluation des participants

**Observatoire  
de la gouvernance  
de la sécurité privée**



## Conférence Annuelle 2018

8-9 octobre 2018, Nairobi, Kenya

### ÉVALUATION DES PARTICIPANTS

#### 100% DES PARTICIPANTS

Ont considéré que la Conférence Annuelle a répondu à leurs attentes en termes de:

- ✓ Partage d'expériences et d'informations
- ✓ Meilleure compréhension de l'Observatoire

#### À DÉVELOPPER:

Les participants ont suggéré divers aspects ou thèmes qu'ils aimeraient développer davantage à l'avenir, tels que:

- Les Principes Volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme;
- Le Code de conduite international des entreprises de sécurité privées;
- L'engagement avec d'autres acteurs;
- La contribution aux initiatives, législations et politiques nationales;
- La mise à disposition de cas pratiques;
- Le renforcement des capacités par l'Observatoire.

#### TOUS LES PARTICIPANTS

Les participants considèrent que l'Observatoire a contribué ou contribuera à améliorer l'impacte de leur actions, en particulier grâce aux points suivants:

- Renforcement des capacités
- Opportunités de mise en réseau
- Partage de connaissances
- Motivation partagée d'agir

#### LA PLUPART DES PARTICIPANTS

Ont trouvé particulièrement intéressant:

- #1 La participation active et les discussions dynamiques
- #2 L'harmonisation des deux comités de pilotage
- #3 La diversité et motivation des membres

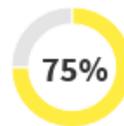
#### À AMÉLIORER:

La plupart des participants ont convenu qu'il faudrait améliorer les éléments suivants:



##### Journée supplémentaire de conférence

Un grand nombre de participants ont mentionné que l'horaire était chargé et qu'une journée de conférence supplémentaire pourrait être prévue à l'avenir.



##### Greater communication

Une meilleure communication et visibilité de la part de l'Observatoire ont été mentionnées par beaucoup de participants.



##### Représentation des autres parties

Une amélioration dans la communication et la collaboration avec d'autres acteurs travaillant dans le secteur de la sécurité privée a été mentionnée parmi les commentaires.

Les participants pensent qu'après la conférence leurs organisations sont à même d'assumer les rôles suivants dans la promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité privée:



- Promotion et sensibilisation
- Acquisition et diffusion de connaissances
- Plaidoyer
- Partenariats avec d'autres parties prenantes importantes
- Action locale et nationale



Siège à Nairobi  
Jamhuri Crescent

Maison J25, route Kabarnet, à la sortie de la route Ngong.  
Ci-contre. Ambassade du Soudan Nairobi Kenya

Mail : [info@usalamaforum.org](mailto:info@usalamaforum.org)

Tel: (+254) 0770832994

<http://www.usalamaforum.org>



Siège à Genève

Boite postale

CH-1211 Genève

Mail : [e.boddi@dcaf.ch](mailto:e.boddi@dcaf.ch)

Tel : +41 (0)22 730 9504